

## La découverte de la « question sociale » Sociologie et mouvements d'action jeunesse canadiens-français

Jean-Philippe Warren

Volume 55, Number 4, Spring 2002

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/010441ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/010441ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Institut d'histoire de l'Amérique française

ISSN

0035-2357 (print)

1492-1383 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Warren, J.-P. (2002). La découverte de la « question sociale » : sociologie et mouvements d'action jeunesse canadiens-français. *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 55(4), 539–572. <https://doi.org/10.7202/010441ar>

Article abstract

Sociology as a science and a discipline emerge within the Catholic Church with the progressive recognition of the "social question" (synonymous here of the "labour question"). After the development of a tourvillian branch of the leplaysian sociology (Léon Gérin), a "doctrinal sociology" took roots with the denunciation, in the wake of social Catholicism, of the "undeserved misery" of the working class. By analysing the cases of the ACJC and the ACS, this article brings to light the rising interest for the social sciences in general, and sociology in particular, by the catholic youth movements, and define the scientific and disciplinary evolution that the passage from one movement to the other helped to establish.

# La découverte de la « question sociale » Sociologie et mouvements d'action jeunesse canadiens-français<sup>1</sup>

JEAN-PHILIPPE WARREN  
*Département de sociologie et d'anthropologie  
Université Concordia*

**RÉSUMÉ** • La sociologie comme pratique et comme discipline au Québec a pris naissance dans l'Église catholique à partir d'une reconnaissance progressive de la « question sociale » (synonyme ici de « question ouvrière »). Après le développement de la sociologie le playsienne, branche tourvillienne (Léon Gérin), une « sociologie doctrinale » a pris racine avec la dénonciation, dans la foulée du catholicisme social, de la « misère imméritée » des travailleurs. En analysant les cas de l'ACJC et de l'ACS, cet article met en lumière l'intérêt croissant, dans les mouvements de jeunesse catholiques, pour les sciences sociales en général et pour la sociologie en particulier. Il dégage en outre l'évolution disciplinaire et pratique que rend possible le passage d'un à l'autre mouvement.

**ABSTRACT** • Sociology as a science and a discipline emerge within the Catholic Church with the progressive recognition of the “social question” (synonymous here of the “labour question”). After the development of a tourvillian branch of the leplaysian sociology (Léon Gérin), a “doctrinal sociology” took roots with the denunciation, in the wake of social Catholicism, of the “undeserved misery” of the working class. By analysing the cases of the ACJC and the ACS, this article brings to light the rising interest for the social sciences in general, and sociology in particular, by the catholic youth movements, and define the scientific and disciplinary evolution that the passage from one movement to the other helped to establish.

1. Je voudrais remercier les deux évaluateurs de la *Revue d'histoire de l'Amérique française* pour leurs judicieux commentaires.

P OUR UNE TRÈS LARGE PART, l'histoire de la sociologie québécoise francophone s'est consacrée jusqu'ici à décrire le développement de cette discipline en rapport avec les responsabilités organisationnelles et fonctionnelles croissantes de l'État et des universités, responsabilités suscitées par l'industrialisation et l'urbanisation progressives de la province. De là l'insistance quasi exclusive sur l'institutionnalisation de cette discipline dans le siècle, au détriment de l'analyse des discours où elle puisait pourtant sa cohérence théorique et sa forme première — l'institutionnalisation de la pratique sociologique d'avant les années 1960 se faisant, au dire par exemple de Marcel Fournier, dans un « silence » auquel aurait succédé « l'âge d'or » de la Révolution tranquille<sup>2</sup>. Des travaux ont ainsi fait le compte des professeurs de sociologie engagés par les universités québécoises année par année, d'autres études ont porté sur l'essor des centres de recherche en scrutant les fluctuations de leurs budgets ; des articles, influencés par les théories de Pierre Bourdieu, ont analysé avec minutie le déploiement du champ scientifique à travers l'autonomisation des départements et la spécialisation des chercheurs<sup>3</sup>, chaque fois pour aboutir à la conclusion évidente que le xx<sup>e</sup> siècle avait accompli la progressive constitution d'un corps professoral de carrière, hautement qualifié et spécialisé, œuvrant dans des établissements d'enseignement supérieur relativement bien subventionnés et bureaucratisés.

Cette grille de lecture institutionnelle était déterminée par une conception implicite du progrès qui transformait le xx<sup>e</sup> siècle québécois en une scène sur laquelle se livrait une reprise de la querelle des « Anciens et des Modernes<sup>4</sup> ». La première conséquence de ce biais téléologique était de

2. Marcel Fournier, « Notes pour une histoire de la sociologie québécoise suivies d'éléments de réflexions sur l'avenir », dans Robert Lahaise, dir., *Québec 2000* (Montréal, Hurtubise HMH, 1999), 287-322.

3. Lire de Marcel Fournier, entre plusieurs articles, « Institutionnalisation des sciences sociales au Québec », *Sociologie et Sociétés*, 5,1 (mai 1973) : 27-57 ; « La sociologie québécoise contemporaine », *Recherches sociographiques*, 15,2-3 (mai-décembre 1974) : 167-199 ; et « Notes pour une histoire de la sociologie québécoise suivies d'éléments de réflexions sur l'avenir », *op. cit.* Ce qui est vrai pour la sociologie l'est aussi pour les autres disciplines des sciences sociales. Lire Stephen Brooks et Alain-G. Gagnon, « L'engagement social des intellectuels de la société québécoise : institutionnalisation et élaboration d'une contre-idéologie, 1943-1960 », *Les spécialistes des sciences sociales et la politique au Canada. Entre l'ordre des clercs et l'avant-garde* (Montréal, Boréal, 1994), 39-61. Et Michel Leclerc, *La science politique au Québec. Essai sur le développement institutionnel (1920-1980)* (Montréal, L'Hexagone, 1982).

4. « Rien n'arrête le Progrès ! », écrit Marcel Fournier, « Intellectuels de la modernité et spécialistes de la modernisation », dans Yvan Lamonde et Esther Trépanier, dir., *L'Avènement de la modernité culturelle au Québec* (Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1986), 247. Catherine

discréditer les efforts des cercles conservateurs pour établir un enseignement de la sociologie dans la province de Québec, comme si cette discipline, historiquement, n'entretenait pas davantage d'affinités avec le courant réactionnaire des contre-lumières qu'avec l'idéologie classique du libéralisme<sup>5</sup>. Faisant les frais de cette idée préconçue, l'Église catholique était tout entière jugée rebelle aux avancées de la science et réfractaire, par de profonds choix doctrinaux comme par des visées basement stratégiques, aux progrès industriel et technique. La deuxième conséquence était de négliger les conditions idéologiques et socio-économiques conditionnant l'apparition de la sociologie comme pratique et comme science dans le siècle. En comparant la situation des universités Laval et de Montréal à celle prévalant, par exemple, à l'université de Chicago, on arrivait facilement à la conclusion que le Québec prenait du retard par rapport au reste de l'Amérique du Nord. La sociologie s'étant épanouie ailleurs, on estimait qu'elle aurait dû éclore ici, et qu'on pouvait donc considérer comme choses négligeables les motifs très concrets (économiques, démographiques, sociaux) qui président à son institutionnalisation dans la mesure, en quelque sorte, où la nécessité ne connaît pas la contingence. Il s'est ensuivi un renversement dans l'ordre des questions : au lieu de se demander : « pourquoi, à un moment de l'histoire du Québec, a-t-on senti l'intérêt de se tourner vers la sociologie ? », on s'est plutôt demandé : « quelles furent les résistances au mouvement irrésistible de la science moderne ? ». Enfin, troisième conséquence, la grille de lecture du progrès a conduit à homogénéiser la pratique sociologique par l'imposition d'une définition *a priori* de ses postulats, de sa visée et de sa méthode, avec pour résultat que les clivages entre les diverses écoles de pensée sociologique ont été gommés ou négligés. Le progrès ne pouvant connaître en lui-même de rupture, sinon sur le mode de la révolution et de l'*aufklärung*, chaque nouvelle génération de sociologues a eu tendance à dévaluer le travail de ses prédécesseurs en le ravalant à une certaine préhistoire de la sociologie québécoise : l'École doctrinale accusa l'École le playsienne d'être anticatholique ; l'École personnaliste jugea l'École doctrinale rétrograde ; l'École marxiste traita l'École per-

Pomeyrols parle de grille de lecture « téléologique » des historiens québécois de l'après-guerre, *Les intellectuels québécois : formation et engagements (1919-1939)* (Montréal/Paris, L'Harmattan, 1996), 57. Jean-Claude Dupuis évoque pour sa part une « conception monolithique du progrès », « La pensée économique de *L'Action française* (1917-1928) », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 47,2 (automne 1993) : 219. Lire aussi l'excellent commentaire de Raymond Duchesne de *L'Entrée dans la modernité*, dans *Recherches sociographiques*, 31,1 (janvier-avril 1990) : 113-115.

5. Robert Nisbet, *La tradition sociologique* (Paris, Presses universitaires de France, 1996).

sonnaliste de bourgeoisie ; et l'École néo-fonctionnaliste qualifia l'École marxiste de dogmatique et de non opératoire.

L'approche privilégiée dans cet article a pour but de combler quelques lacunes de l'histoire institutionnelle en jetant un éclairage différent sur la période d'avant la Seconde Guerre mondiale, et ce, en nous arrêtant à la découverte de la « question sociale » par les mouvements d'action des jeunes catholiques. Il s'agit de montrer, en premier lieu, le soutien d'une frange militante de l'Église catholique à l'entreprise de diffusion du nouveau langage des sciences sociales et de la sociologie en particulier<sup>6</sup>. Par souci de restreindre notre étude à un seul groupe social et une période historique plus circonscrite, nous avons exclu de notre analyse la sociologie le playsienne de la branche tourvillienne, dont Léon Gérin a été l'auguste représentant, sociologie qui s'est d'ailleurs développée non seulement en marge de la pensée sociale de l'Église catholique mais en grande partie contre elle, du moins dans son interprétation ultramontaine.

En deuxième lieu, nous analyserons le développement de la sociologie de manière à mieux en dégager la portée et le sens pour les acteurs de l'époque. La sociologie québécoise francophone n'a pas été inscrite dans les universités de la province en dépit des volontés des élites ; elle se situe dans le sillon de la découverte de la « question sociale » sous la double impulsion des crises provoquées par le système capitaliste, dont la multiplication des grèves forme l'image la plus vive, et des lectures des catholiques sociaux comme de Mun ou de la Tour du Pin.

En dernier lieu, en lien avec cette découverte de la « question sociale », il s'agit de dégager l'évolution de la définition de la sociologie proposée par les mouvements d'action jeunesse. L'action catholique de la jeunesse canadienne-française (ACJC) dans le premier tiers du xx<sup>e</sup> siècle et l'Action catholique spécialisée (surtout la Jeunesse étudiante catholique (JEC) et la Jeunesse ouvrière catholique (JOC)) dans le second tiers sont en effet éminemment représentatifs, chez les catholiques, de cette sensibilisation croissante aux thèmes sociaux et de cette volonté nouvelle de conduire une réforme d'ensemble, à l'échelle de la société, des structures sociales aussi bien que des mœurs.

6. Ce n'est pas une des plus légères difficultés de cet article de ne pouvoir souvent trancher entre sciences sociales et sociologie, tant la seconde, par sa prétention impériale, a de plain-pied habité (et habite encore) les champs de la science politique, des relations industrielles, de la philosophie sociale, du service social et de l'anthropologie. Léon Gérin, Esdras Minville, Jean-Charles Falardeau, Fernand Dumont, Marcel Rioux furent autant des « sociologues » que des « praticiens des sciences de l'homme », et mal pris serait celui qui serait appelé à séparer, dans la première moitié du siècle, ceux-là de ceux-ci.

Cet article n'entend pas résumer les débats ouverts (ou relayés) par l'un et l'autre de ces mouvements, encore moins brosser méthodiquement le visage de leurs idéologies, il cherche seulement à insister sur l'aspect sociologique de ces deux mouvements de jeunesse et à cerner leurs répercussions possibles sur le développement de la discipline sociologique à l'université comme en dehors des cadres institutionnels de celle-ci<sup>7</sup>. En revenant sur la « question sociale », qui apparaît comme réalité globale au début du xx<sup>e</sup> siècle<sup>8</sup>, l'intention de cet article est de montrer en quelques pages comment

7. Sur l'ACJC, on lira Jacques Bélec, *La pensée socio-économique de l'Association catholique de la jeunesse canadienne-française, 1904-1935*, mémoire de maîtrise (histoire), Université de Montréal, 1972. Laurier Renaud, « La fondation de l'A.C.J.C. », dans Fernand Dumont, Jean Hamelin, Fernand Harvey et Jean-Paul Montminy, dir., *Idéologies au Canada français (1900-1929)* (Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1974), 173-191 ; *La Fondation de l'A.C.J.C. L'histoire d'une jeunesse nationaliste* (Jonquière, Les Presses collégiales de Jonquière, 1972). Michael Behiels, « L'Association catholique de la jeunesse canadienne-française and the Quest for Moral Regeneration, 1903-1914 », *Journal of Canadian Studies*, 13,2 (été 1978) : 27-41. Sur l'Action catholique spécialisée, on consultera, par ordre de parution, Gabriel Clément, *Histoire de l'Action catholique au Canada français* (Montréal, Fides, 1972). André-J. Bélanger, *Ruptures et constantes. Quatre idéologies du Québec en éclatement : La Relève, La JEC, Cité Libre, Parti Pris* (Montréal, Hurtubise HMH, 1977), 35-61. Noël Bélanger, *M<sup>st</sup> Courchesne et les mouvements d'Action catholique*, thèse de doctorat (histoire), Université Laval, 1982. Gabriel Marcel, « L'Action catholique : les mouvements spécialisés à Montréal de 1930 à 1966 », dans Rolland Litalien, dir., *L'Église de Montréal. Aperçus d'hier et d'aujourd'hui (1836-1986)* (Montréal, Fides, 1986), 295-315. Bernard Fournier, *Mouvements de jeunes et socialisation politique : la dynamique de la JEC à l'époque de Gérard Pelletier*, mémoire de maîtrise (sciences politiques), Université Laval, 1988. Jean-Pierre Collin, « La Ligue ouvrière catholique et l'organisation communautaire dans le Québec urbain des années 1940 », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 47,2 (automne 1993) : 163-192 ; *La Ligue ouvrière catholique canadienne (1938-1954)* (Montréal, Boréal, 1996). Jean-Philippe Warren, *Un supplément d'âme. Les intentions primordiales de Fernand Dumont (1947-1970)* (Sainte-Foy, Les Presses de l'Université Laval, 1998) ; « Gérard Pelletier et Cité Libre : la mystique personaliste de la Révolution tranquille », *Société*, 20-21 (été 1999) : 313-346. Lucie Piché, « La Jeunesse ouvrière catholique féminine. Un lieu de formation sociale et d'action communautaire, 1931-1966 », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 52,4 (printemps 1999) : 481-506. Louise Bienvenue, *Une Jeunesse en gestation. Les mouvements de jeunesse d'Action catholique spécialisée et l'affirmation de la jeunesse comme catégorie sociale au Québec 1930-1950* (Montréal, Département d'histoire, Université du Québec à Montréal, 2000) ; « "L'Impérieuse mission de la jeunesse" ou l'émergence d'un groupe social, la jeunesse », *Bulletin d'histoire politique* : 9,2 (2001) : 14-21.

8. À ce sujet, lire, parmi de nombreuses études et analyses, l'historiographie consacrée aux mouvements syndicaux, par exemple, Fernand Harvey, dir., *Le mouvement ouvrier au Québec* (Montréal, Boréal, 1980) ; Jacques Rouillard, *Histoire du syndicalisme au Québec. Des origines à nos jours* (Montréal, Boréal, 1989) ; ainsi que les travaux sur l'École sociale populaire, par exemple, Gilles Routhier, « L'ordre du monde. Capitalisme et communisme dans la doctrine de l'École sociale populaire, 1930-1936 », *Recherches sociographiques*, 22,1 (janvier-avril 1981) : 7-48. Pour une lecture générale de cette période en rapport avec la découverte de la « question sociale », lire Jean-Philippe Warren, *L'engagement sociologique. La tradition sociologique québécoise francophone de Léon Gérin à Jean-Charles Falardeau* (Montréal, Boréal), à paraître en 2003.

la doctrine catholique a conduit à une implication accrue dans les « affaires terrestres » et suscité, par ricochet, un intérêt pour une discipline censée être l'instrument de la charité et une méthode pour établir un véritable ordre social chrétien. De la même manière que les sociologies américaine et canadienne-anglaise sont sorties du ventre du *Social Gospel* par une reformulation du traditionalisme protestant en une éthique de justice sociale<sup>9</sup>, la sociologie canadienne-française a été en partie mise à l'honneur par une sensible reconfiguration de l'éthique catholique, elle-même forcée par les bouleversements sociaux et économiques affectant en profondeur les sociétés nord-américaines.

La première partie de cet article résume l'engagement social de l'Action catholique de la jeunesse canadienne (ACJC) en vue de faire ressortir, derrière les préoccupations nationalistes et apologétiques, le souci pour les questions sociales qui l'anime dans son entreprise de refaire la chrétienté. La seconde partie reprend quelques-unes des analyses des travaux consacrés à l'Action catholique spécialisée, afin de mieux lier le développement de celle-ci à l'établissement progressif des sciences sociales dans l'enseignement supérieur. Le cas de l'École des sciences sociales de Laval est analysé en tant qu'il est révélateur des intentions militantes de l'Action catholique spécialisée et d'une attention nouvelle à la sociologie et aux sciences sociales en général. Pareille présentation permet de lever une partie du voile sur les motifs pratiques et idéologiques ayant présidé à la fondation d'écoles (Montréal, 1920 ; Québec, 1932, 1938) vouées à l'enseignement des sciences sociales dans les universités catholiques du Québec. Cet article gagnera toutefois à être nuancé et complété par une analyse de plusieurs autres facteurs importants, tels que la bureaucratisation de l'Église et la constitution d'une classe de prêtres-experts<sup>10</sup>, la montée de l'État-providence et la technocratisation de la fonction publique<sup>11</sup>, et l'élaboration du complexe techno-scientifique de l'après-guerre. Il n'est qu'un premier éclairage jeté sur une période dont nous avons encore du mal à saisir le sens, entre autres, justement, pour

9. La littérature sur le sujet est vaste. Consulter, pour le Canada anglais, Stewart Crysdale, *The Industrial Struggle and Protestant Ethics in Canada* (Toronto, Ryerson Press, 1961) ; « Social Awakening Among Protestants, 1872 to 1918 », dans Stewart Crysdale et Les Wheatcroft, *Religion in Canadian Society* (Toronto, Maclean-Hunter Press, 1976), 191-206. Marlene Shore, *The Science of Social Redemption. McGill, the Chicago School, and the Origins of Social Research in Canada* (Toronto, University of Toronto Press, 1987). Brian McKillop, *Matters of Mind: The University in Ontario, 1791-1951* (Toronto, University of Toronto Press, 1994).

10. Jean Gould, « Des bons pères aux experts », *Société*, 20-21 (été 1999) : 111-188.

11. Jean-Jacques Simard, *La Longue marche des technocrates* (Montréal, Éditions Saint-Martin, 1979).

avoir trop longtemps voulu minorer le rôle et la place de l'Église catholique dans l'élaboration des réformes sociales qui ont fait, idéologiquement du moins, le xx<sup>e</sup> siècle québécois.

### L'ACTION CATHOLIQUE DE LA JEUNESSE CANADIENNE

*L'ACJC est une œuvre essentiellement sociale. [...] Notre action a toujours été et elle restera toujours essentiellement sociale* (Guy Vanier, 1915).

Au Québec, l'Association catholique de la jeunesse canadienne (ACJC) représente la première expérience d'organiser la jeunesse dans un mouvement de masse dans le but d'en faire une force sociale capable d'influencer les destinées de la nation canadienne. Fondée en 1904, l'Association comptait 1400 membres en 1910 répartis dans 37 cercles (ce qui est beaucoup si l'on tient compte qu'elle s'adressait seulement à l'élite des collèges); en 1924, le nombre des cercles atteignait 127<sup>12</sup>. Un organe d'information, *Le Semeur* (1904-1935), permettait de mettre en relation les membres des collèges, de faire connaître les réalisations du mouvement et d'en diffuser l'idéologie. Si l'ACJC cherchait avant tout à prendre la défense de la religion par le moyen « de la piété, de l'étude et de l'action », elle faisait une place importante aux discours à la nation et au domaine social. Lionel Groulx en étant vite devenu la figure de proue, il semblait pour plusieurs naturel de concevoir l'Association seulement dans la perspective de la montée du mouvement nationaliste, la popularité croissante des discours d'Henri Bourassa et les diatribes patriotiques d'Olivar Asselin servant de baromètre des sentiments de la jeunesse. Ce faisant, on négligeait de saisir à quel point le catholicisme de l'époque, « remède à tous les maux et source de tous les progrès », pour reprendre les mots du manifeste du mouvement de 1904, comprenait une importante dimension sociale qui s'inscrivait dans une « pratique intégrale » de la foi et dans une croisade en vue d'établir une nouvelle chrétienté sur les ruines de la civilisation libérale moderne. C'est ainsi que l'on retrouvera des acéjistés dans (outre l'Association Saint-Jean-Baptiste et la Ligue des droits du français) les syndicats, les comptoirs coopératifs, les caisses populaires, les œuvres paroissiales ou municipales, etc., soit toutes sortes d'organisations sociales dont Arthur Saint-Pierre disait que l'ACJC devait suivre la progression<sup>13</sup>. Si

12. Jean Hamelin et Nicole Gagnon, *Histoire du catholicisme québécois, 1 : 1898-1940* (Montréal, Boréal express, 1984), 191.

13. Arthur Saint-Pierre, « Chronique sociale. Le syndicat des employés du commerce et de l'industrie », *Le Semeur*, 4 (novembre 1912) : 67.



l'inspiration idéologique du mouvement, dans ses fibres nationalistes, mystiques, intégristes et soldatesques, doit beaucoup, c'est le moins que l'on puisse dire, à l'action exercée, dès sa fondation, par l'abbé Groulx, il ne faudrait pas croire qu'entre la nation et la religion, la place du social ait été entièrement négligée. Le caractère messianique, apostolique et nationaliste du mouvement n'empêchait pas les jeunes de se lancer dans « l'action sociale ».

En France, l'Association catholique de la jeunesse, rejetant le « politique d'abord » qui fera plus tard la fortune de Maurras, et investissant les domaines sociaux, civiques, culturels et spirituels, affichait une foi intransigeante et une parfaite soumission à l'autorité romaine. Association de laïcs conseillée par des aumôniers jésuites, parrainée et influencée par le comte Albert de Mun, elle était préoccupée par la « question sociale » dénoncée par Léon XIII, de même que par la déchristianisation (de la privauté des cœurs à l'organisation de la vie publique) de la société française. Fondée en 1886, elle connut en France une popularité rapide, atteignant, dès 1913, le chiffre impressionnant de 140 000 membres répartis en 3000 sections. Les activités de propagande étaient nombreuses et servaient, par exemple — ce qui nous intéresse particulièrement ici — à relayer les idées émises par l'École sociale populaire et les Semaines sociales (institutions contrôlées par les Jésuites) où se rassemblaient des sociologues, économistes, juristes, théologiens, philosophes et publicistes catholiques pour discuter des principes du libéralisme et trouver des remèdes aux crises sociales et économiques.

Il n'y a pas lieu de s'en étonner. La première idée qui se dégage du mouvement est celle de l'action sociale. C'est le président de l'Association française qui, lors de l'Exposition universelle de Paris en 1900, avait tourné la formule promise à un bel avenir : « Nous sommes sociaux parce que catholiques. » Refusant de se replier sur un individualisme égoïste ou de bâtir un État socialiste, le chrétien devait chercher à poursuivre l'œuvre du catholicisme social, puisque, disait-on alors, « de l'essence même du catholicisme intégral et de la traditionnelle interprétation du dogme de l'Église, sa gardienne, se dégage l'idée sociale dans sa plénitude<sup>14</sup> ». La vertu théologale de charité engageait le chrétien dans une entraide qui prenait, dans le contexte de la civilisation industrielle, la forme de revendications globales. Replacées dans le contexte du début du siècle, les revendications émises par les

14. Yves-Marie Hilaire, « L'Association Catholique de la Jeunesse Française. Les étapes d'une histoire (1886-1956) », *Revue du Nord*, 66, 261-262 (avril-septembre 1984) : 907. À noter qu'en 1915, le père Rutten, une autorité en matière de réformes sociales, avait fait une tournée remarquée au Québec à l'enseignement de « catholiques, donc sociaux ».

membres de l'ACJF seront non seulement assez en avance sur leur temps, mais elles tendront à montrer une tournure plus concrète que par le passé. Les acéjistes étaient en effet habités par la conviction que l'action devait désormais suivre une méthode efficace, ce qui conduisait à insister sur l'importance d'un sens pratique doublé d'une connaissance objective des mécanismes de la vie sociale. Le savoir scientifique et technique ne pouvait être boudé puisqu'il apportait la connaissance indispensable du milieu concret sans laquelle la « prière sociale » était condamnée à rester impuissante. « Nous ne partageons pas, déclarait Bazire, président de l'ACJF, en 1905, ni les dédains ni l'indifférence de plusieurs pour la science économique et la sociologie. En ce domaine surtout, la bonne volonté ne supplée ni à la connaissance ni au labeur<sup>15</sup>... » Aussi les acéjistes n'hésitaient pas à utiliser les méthodes d'enquête (en particulier celles développées par Le Play dans ses travaux sur les familles ouvrières) et à élaborer des questionnaires, étant pour leur part convaincus que « les questions sociales doivent être étudiées scientifiquement l'une après l'autre, et résolues l'une après l'autre<sup>16</sup> ».

Au Canada, l'Association catholique de la jeunesse a été fondée dans un certain flou face à l'existence de la « question sociale ». Le premier manifeste du mouvement (1904) se félicitait de ce que le Canada français ait été épargné des maux qui affectaient les sociétés européennes. En 1906, Édouard Montpetit affirmait lui aussi que la « question sociale » ne se posait pas au pays. Dès l'année suivante, les esprits acéjistes commençaient à changer d'opinion et à percevoir les conflits qui se multipliaient au rythme où le Canada se transformait en puissance industrielle. « Le problème social, déclarait M<sup>st</sup> Bégin en 1908 au congrès de Québec, se pose au Canada comme dans les autres pays<sup>17</sup>... » À partir des années 1910, les acéjistes n'avaient plus à se convaincre des conflits qui affectaient les relations de travail et de la paupérisation croissante des travailleurs canadiens-français. Le président de l'Association, G. H. Baril, déclarait que la plainte des « sans-travail affamés se fai[sait] entendre [...] comme une menace avant-coureuse des plus complets bouleversements sociaux<sup>18</sup> », et qu'il fallait donc veiller au grain.

Les dirigeants du mouvement craignaient l'influence « pernicieuse » du socialisme, de la « juiverie » et du socialisme sur les habitudes de vie et les

15. Cité par Yves-Marie Hilaire, *ibid.*, 907.

16. Henri Joly, « Le mouvement social catholique », *La vie catholique dans la France contemporaine* (Paris, Bloud & Guay, 1918).

17. M<sup>st</sup> Bégin, *Le Congrès de la jeunesse à Québec en 1908* (Montréal, s.e., 1909), 57.

18. G. H. Baril, *Le Devoir social au Canada français* (Montréal, ACJC, 1915), 81.

institutions du Canada français. Une lutte leur semblait engagée entre « Dieu et Satan » pour la possession du monde. Par son athéisme militant et son antinationalisme, le socialisme faisait en particulier les frais de la critique des acéjistes, une critique qui lui laissait toutefois le mérite d'avoir compris les travers du libéralisme et d'avoir dénoncé la misère du plus grand nombre. L'ACJC ne croyait, en effet, pas plus aux vertus du libéralisme, dont l'utopie aboutissait, disait-on, au règne de l'argent et au débriement des égoïsmes, qu'à celles d'un socialisme qui s'achevait dans le totalitarisme d'État et un froid matérialisme. Reprenant la dénonciation de la « misère imméritée de la classe ouvrière » par Léon XIII, les acéjistes voulaient « apporter à notre société les remèdes aux maux qui la minent sourdement » et « préparer la réforme sociale qui nous sauvera<sup>19</sup> ». Ils s'appuyaient pour cela sur le postulat spirituel, le principe hiérarchique et la justice distributive exposés dans les pages de la doctrine sociale de l'Église. Il ne faisait pas de doute dans leur esprit que la « question sociale » était une « question religieuse » et relevait par conséquent de l'Église. C'est donc à l'Église qu'ils demandaient le relèvement de la nation et le redressement de l'économie. C'est vers l'enseignement des papes qu'ils se tournaient pour trouver des réponses à la crise que traversait le Canada français<sup>20</sup>.

L'engagement social des acéjistes s'alimentait donc, en premier lieu, des doctrines économiques et sociales des Encycliques. Or ces doctrines commençaient à être enseignées à cette époque dans les différentes institutions de diffusion de la pensée sociale, et c'est vers celles-ci que les acéjistes se tourneront naturellement pour parfaire leur formation militante. Par exemple, lors de l'ouverture de l'École sociale populaire, en 1911, le président de l'ACJC, J.-A. Baril, n'hésitait pas à souligner le lien intime unissant les deux mouvements. Assurant l'École du soutien de l'Association, il établissait un parallèle entre celle-ci et celle-là parce que l'ACJC était, elle aussi, « catholique et sociale ». « Sociaux pour réparer les maux causés par l'individualisme et ramener la société à sa constitution normale ; catholiques pour accomplir cette réforme d'après les immortels principes de l'Évangile<sup>21</sup>. »

19. Ths. Louis Bergeron, « Questions sociales. De l'antipathie des classes », *L'illustration, supplément de la Revue Franco-Américaine*, 9,3 (1<sup>er</sup> juillet 1912) : 213.

20. Édouard Montpetit fait un bon résumé des trois Écoles de pensée selon les Encycliques pontificales : libéralisme, socialisme et doctrine sociale catholique, dans « Question sociale et Écoles sociales », *Le Semeur*, 3,4 (novembre 1906) : 71-77 ; « École libérale », 5 (décembre 1906) : 94-99 ; « Le collectivisme », 6 (février 1907) : 145-150 ; « Illusion et fausseté du collectivisme », 9 (mai 1907) : 247-252 ; « École catholique », 10 (juin-juillet 1907) : 281-289.

21. J.-A. Baril, « L'École sociale populaire », *Le Devoir*, 13 novembre 1911, 2.

Lors de la fondation des Semaines sociales, en 1920, Archambault avouait qu'il n'aurait pas réussi à faire de la première session de l'université ambulante un succès sans l'appui et le concours des membres de l'Association, lesquels avaient pris en charge non seulement l'organisation matérielle de l'événement, mais avaient également participé à ses assises à titre de conférenciers (par exemple, Antonio Perrault, ancien président général de l'ACJC et Guy Vanier, alors président de l'ACJC)<sup>22</sup>. Les acéjistés trouvaient dans les exposés des « semainiers » un résumé des principes chrétiens dont la connaissance semblait indispensable pour qui cherchait une solution aux « nombreux » et « redoutables » problèmes sociaux qui s'imposaient à l'attention des catholiques. C'est ainsi que l'ACJC, sous le contrôle des Jésuites, s'intéressait naturellement de près aux activités de la Compagnie de Jésus, et d'abord à ces activités qui approfondissaient le deuxième objectif du mouvement, après la piété et l'action, soit l'étude. Par exemple, dans un discours prononcé au Congrès de Sherbrooke de l'Association en 1912, Arthur Saint-Pierre, secrétaire de l'École sociale populaire et plus tard professeur à l'École des sciences sociales, économiques et politiques de Montréal, s'affligeait de l'accroissement des grèves et de l'aggravation des violences dans le monde du travail. Critiquant le *laisser-faire, laisser-passer* des économistes libéraux qui faisait le jeu du socialisme, Saint-Pierre demandait à la jeunesse de mieux connaître la doctrine sociale catholique et de s'engager sans plus tarder dans la réforme de la société canadienne catholique, afin d'assurer le bonheur et la prospérité de la nation. Il la pressait aussi de s'intéresser à l'École sociale populaire « pour travailler à répandre dans le pays la connaissance des œuvres et des saines doctrines sociales<sup>23</sup> ».

Au Québec, l'ACJC fut ainsi la courroie de transmission des directives élaborées par la sociologie de l'ordre<sup>24</sup>. La rédaction du *Semeur* faisait pression pour que ses abonnés se penchent sur les travaux des sociologues catholiques et étudient la doctrine sociale de l'Église. Il semblait que l'étude des « principes sociologiques, à la lumière des enseignements pontificaux

22. Lors de la première session de la Semaine sociale, l'ACJC s'efforçait de lui faire de la publicité. « Le mot d'ordre est donné : tous les membres de l'Association vont s'efforcer de suivre la Semaine sociale [...] », Jean La Haye, « L'ACJC à Montréal : La semaine sociale », *Le Devoir*, 19 juin 1920, 5.

23. Arthur Saint-Pierre, « Notre mission », repris dans *Questions et Œuvres sociales de chez nous* (Montréal, L'École Sociale Populaire, 1914), 31.

24. Par « sociologie de l'ordre » ou « sociologie doctrinale », entendre ici, selon la terminologie de Nicole Gagnon (« La sociologie doctrinale », texte ronéotypé, Département de sociologie, Université Laval) la sociologie dont l'éthique et les principes de base sont issus de la doctrine sociale de l'Église.

et sous la direction de guides — manuels ou conférenciers — avertis » permettrait de « faire œuvre utile » et de préparer la solution aux problèmes de l'heure<sup>25</sup>. Par exemple, dans une série de trois articles, J.-L. Teasdale s'enthousiasmait pour les coopératives et les mutualités organisées sur le vieux continent. « Pourquoi, demandait-il, ne pas essayer au Canada la même chose ? » Mais encore fallait-il, selon lui, « la recherche et l'application des méthodes » de la science pour assurer le succès de pareille entreprise. Sans aller jusqu'à réclamer « un collège ou une université sociologique », ce qui aurait été selon lui trop ambitieux, Teasdale s'appliquait à démontrer la nécessité d'une « initiation élémentaire » à la « question sociale », laquelle aurait consisté à faire apprendre aux étudiants, pendant leurs loisirs, les rudiments des méthodes et des principes de l'apostolat social et « certaines notions de sociologie, notions précises, tout en étant assez générales ». Il n'était pas question de détourner, s'empressait d'ajouter l'auteur, les jeunes gens des vocations sacerdotales mais de leur permettre « l'étude de la sociologie » dans un monde où l'on entend de plus en plus parler de trusts, de syndicats, de grèves, de classes, etc. Les éducateurs ne sauraient empêcher que leurs élèves se plongent à l'occasion dans « un livre bien écrit qui traite de sociologie<sup>26</sup> ».

Dans une conférence présentée au congrès de l'ACJC, Émile Chartier insistait sur le fait que les catholiques ne pouvaient se borner à prêcher la bonne parole. Ils devaient s'attacher à former leur sens social comme y incitaient les livres de Goyau sur le catholicisme social, de Naudet sur le devoir social et de Brunetière sur le sens social. Mais le sens social seul, selon lui, était incomplet, car il lui manquait encore la connaissance des principes sans laquelle il ne pouvait qu'errer ou demeurer impuissant. « Pour prévenir la guerre des classes ou y mettre fin, le sens social et la volonté de suivre sa dictée ne suffisent pas ; il y faut en plus la connaissance, la science même, étendue et profonde, des questions et des œuvres sociales<sup>27</sup>. » D'une part, les faits sociaux ne sont pas agencés au hasard ; il existe des lois économiques, sociales et politiques qui s'imposent aux individus. D'autre part, les principes déduits de la philosophie naturelle et chrétienne impriment un sens au devoir individuel. La nature du contrat de travail, la notion du juste salaire, le rôle du capital, la mutualité, la coopération, la participation aux bénéfices ne se décrivent pas seulement en termes moraux,

25. La Rédaction, « La préparation au rôle social », *Le Semeur*, 5 (décembre 1913) : 97-98.

26. J.-L. Teasdale, « Vie sociale » I, II et III, *Le Semeur*, 1 (septembre 1910) : 3 ; (octobre 1910) : 52 ; 5 (décembre 1910) : 113.

27. Émile Chartier, « Le rôle social des jeunes », *Revue canadienne*, 2 (1908) : 211.

pas plus qu'ils ne peuvent être saisis par un tour de l'intuition. «[...] rien n'égalait une connaissance parfaite de ce qu'ont appelé avec tant de raisons les uns la morale sociale, les autres l'économie politique chrétienne, d'autres le collectivisme surnaturel, ou catholicisme social, d'autres, mais à tort ceux-là, le socialisme chrétien<sup>28</sup>. » C'est pourquoi les livres plus théoriques de Charles Antoine (*Cours d'économie sociale*), de Périn (*Principes d'économie politique*) ou de Blanc (*Études sociales*), et les ouvrages plus pratiques de Le Play, Turmann (*Activités sociales, Réforme sociale*) ou de Vermeesch (*Manuel social, Législation et œuvres en Belgique*), devaient être mis à la disposition des jeunes de l'ACJC pour servir de base à leur action dans le monde. À côté de l'apologétique (supériorité du catholicisme, invincible stabilité de l'Église, admirable propagation de l'Église, etc.) et des causeries (l'esprit français dans la correspondance, la jeunesse qui n'est pas organisée, l'esprit de parti, etc.), les cercles d'études de l'ACJC<sup>29</sup> abordaient de front des questions qui relèvent en partie du champ des sciences sociales (le salaire minimum, les pensions de vieillesse, les allocations familiales, etc.). Édouard Montpetit avait noté cet intérêt des acéjistés pour « la connaissance des sciences sociales et économiques » et avait souligné le lien naturel qui les unissait à l'École des sciences sociales, économiques et politiques de Montréal nouvellement fondée, puisque cette École ne faisait en somme que poursuivre, sous une forme plus méthodique et approfondie, leurs « recherches sociologiques<sup>30</sup> ».

L'engagement de la sociologie, tel que favorisé par l'ACJC, la forçait à se recycler dans les combats de l'Église catholique. Pour l'association, la connaissance théorique et pratique ne devait pas être une excuse pour refuser d'observer positivement le réel. Chartier, par exemple, dans l'article déjà cité, exigeait, comme condition préalable à l'action, une documentation solide sur le milieu.

28. *Ibid.*, 213.

29. À notre connaissance, le Québec n'a pas produit de livres spécifiques sur l'organisation des cercles d'études avant celui d'Ovila Bélanger, à la fin des années 1940, *Nos cercles d'études* (Montréal, Publication du service de l'apprentissage). On importait les livres de France, comme celui, largement diffusé, de Maurice Eblé, *Manuel des cercles d'études* (Paris, Librairie de la Jeunesse catholique, 1926), deuxième édition, dans lequel on retrouve une substantielle bibliographie divisée selon les sujets suivants : doctrine sociale, action sociale, alcoolisme, assistance, assurances sociales, capital, chômage, cité, commerce, industrie, contrat de travail coopération, etc. Le livre décrit les différentes méthodes d'enquête sous la rubrique « Procédés de travail » : la question circulante, la lettre commentée, la conférence et l'enquête proprement dite.

30. Édouard Montpetit, « Les études sociales et économiques », *Le Semeur*, 8 (mars 1922) : 183. Lire aussi Arthur Robert, « Chronique du mouvement religieux. Le congrès de l'A.C.J.C. », *Le Canada français*, 7,1 (septembre 1921) : 57-76.

Notre positivisme actuel ne trouve plus de charme aux variations éternellement les mêmes qu'un artiste en paroles exécute autour d'une idée générale. Il réclame des faits, des faits encore et des faits toujours. Par malheur, en ce qui concerne le domaine social dans notre pays, nous ne sommes guère en mesure de lui en procurer. Les cartes géographiques et géologiques abondent : bientôt même l'énergique initiative de la Société du parler français nous fournira la carte linguistique, au moins de notre province. À quand la carte sociale ? Et ne serait-ce pas un vrai titre de gloire pour l'Association de la jeunesse d'en avoir lancé l'idée<sup>31</sup> ?

Les dirigeants de l'ACJC avaient compris que l'engagement social avait besoin de l'appui des faits, que la connaissance du milieu concret était préalable à toute réforme d'ensemble.

Les inquisitions sur notre état social, sur la situation souvent lamentable de nos classes pauvres et ouvrières, nous procureraient cet énorme avantage de connaître qu'il existe, chez nous comme ailleurs, des misères secrètes. Nous en retirerions cet autre profit encore de savoir où porter l'aumône de notre parole et de notre argent. Elles nous fourniraient en même temps le moyen d'étayer, sur des faits dûment constatés et des chiffres authentiques, les réclamations que nous sommes en droit de faire entendre contre certain ordre de chose absolument déplorable<sup>32</sup>.

À cette fin, Chartier proposait d'imiter les enquêtes (conçues comme de véritables sondages d'opinion) sur des sujets patriotiques (la situation de la langue), religieux (la dépravation des mœurs) ou sociaux (les problèmes de l'enseignement universitaire), enquêtes qui se pratiquaient déjà sur le vieux continent. « C'est à l'établissement de ce tableau que contribueraient deux procédés communément employés en Europe : les enquêtes et les visites dans les ateliers, usines et résidences particulières<sup>33</sup>. » Chartier allait jusqu'à souhaiter que des bureaux de renseignements soient créés dans les œuvres sociales catholiques existantes, afin que les visites et les tournées servent à l'établissement de la « carte sociale ». « Les enquêtes ne remédient pas aux maux dont elles constatent l'existence, mais elles ouvrent les yeux des personnes qui n'ont pas d'objection à voir ce qui se passe, et déterminent souvent un courant d'opinion dont bénéficie la cause en faveur de laquelle un petit groupe réclame<sup>34</sup>. » Aussi, dès 1904, les « ques-

31. Émile Chartier, « Le rôle social des jeunes », *op.cit.*, 225-226.

32. *Ibid.*, 226.

33. *Id.*, 226.

34. La Rédaction, « Enquêtes sur enquêtes », *Le Semeur*, 7 (février 1912) : 175.



tions sociales » furent inscrites au programme des cercles d'études, et leur étude fut supervisée par des professeurs d'université<sup>35</sup>.

À côté des cercles d'études, les congrès organisés par l'ACJC représentaient des occasions de poursuivre des enquêtes d'envergure sur des sujets chauds de l'époque. Les acéjistés y discutaient des problèmes qui ne concernaient pas exclusivement la foi, tels que « Le système scolaire » (congrès de Trois-Rivières, 1913), « Le devoir social au Canada français » (Montréal, 1914), « La colonisation » (Saint-Hyacinthe, 1916), « Le problème industriel » (Québec, 1921)).

Au congrès consacré au *Problème agricole au Canada français*, par exemple, une enquête agricole fut menée selon la méthode des sondages : des questionnaires furent dépouillés, des statistiques officielles furent citées, afin de mieux connaître les motifs qui déterminent le progrès ou le déclin de la situation des campagnes région par région. Les enquêteurs ne voulaient pas « spéculer au hasard, dans le vague, sinon dans le vide », mais « tabler sur des réalités », afin de répondre à la question rurale à partir de faits indiscutables et d'un tableau d'ensemble complet et détaillé<sup>36</sup>. Autre exemple, en 1922, l'ACJC a mené une enquête par questionnaire sur la situation industrielle au Québec et au Canada. Le questionnaire comprenait 39 questions divisées en plusieurs sous-questions et en trois volets. Dans le premier volet, l'ACJC posait des questions sur la situation de l'industrie laitière, du chômage, de l'industrie du papier et des établissements industriels, sur les causes du succès ou de l'insuccès des industries (manque de main-d'œuvre, absence de techniciens et d'experts, insuffisance du capital, pénurie de matières premières, communication difficile, manque d'esprit d'initiative, apathie des pouvoirs publics, etc.), sur les progrès les plus urgents à réaliser et la formation scolaire à donner aux spécialistes de l'âge industriel, sur les relations commerciales avec les autres pays, sur la force des institutions bancaires ou des caisses d'épargne, etc. Les questions se résument au fond à la question numéro 30 : « Quelles industries essentielles la province de Québec devrait-elle posséder pour subvenir aux besoins de sa population ou jouir de l'indépendance économique ? » Le questionnaire comportait aussi un volet sur la situation nationale : l'ACJC s'informait des conséquences de l'urbanisation sur le groupe francophone, sur les causes de l'émigration

35. M<sup>re</sup> L.-A. Paquet, *Études et appréciations. Thèmes sociaux*, (1920) (Québec, Imprimerie franciscaine missionnaire, 1922), 78.

36. *Le problème agricole au Canada français, Rapport officiel du Congrès agricole tenu par l'A.C.J.C. à Saint-Hyacinthe du 30 juin au 3 juillet 1916* (Montréal, Bureau de l'ACJC, 1918).



aux États-Unis, sur le nombre d'entreprises aux mains des francophones, sur le recul ou le progrès accompli depuis dix ans dans le recrutement d'une main-d'œuvre francophone pour les emplois spécialisés, sur les encouragements possibles de la part des gouvernements provincial ou municipaux, des chambres de commerce, des membres du clergé et des autres catégories professionnelles, sur l'opportunité de la création d'un Comité d'initiative économique, etc. Enfin, le questionnaire renfermait un volet social : il abordait le sujet chaud du partage des richesses, de la dégradation ou de l'amélioration des relations entre les patrons et les ouvriers, du mécontentement des classes laborieuses, des salaires en rapport au coût de la vie, de l'hygiène dans les usines, du syndicalisme (et surtout du syndicalisme catholique), des moyens de préserver la paix sociale, etc.<sup>37</sup>.

La sociologie pratiquée par les acéjistés a un mérite qu'il serait ingrat de ne pas lui reconnaître : partant des principes, elle s'intéressait aux faits en utilisant la méthode d'enquête et était soucieuse de ne pas se perdre en propos abstraits et vides. Néanmoins, ses lacunes sont nombreuses et évidentes. Aussi, les encouragements répétés à lire des ouvrages de sociologie et à faire des enquêtes ne devraient pas tromper le lecteur contemporain. La sociologie dont il est question ici est loin d'être celle à laquelle nous sommes habitués comme universitaires et ne rencontre pas nos critères habituels de scientificité. Doctrinale, elle était déductive et s'intéressait avant tout aux principes généraux de la vie en société. En continuant de lier intimement le domaine moral au domaine social, elle concentrait ses analyses sur les valeurs et non sur les structures, sur le monde idéal plutôt que sur le monde concret, et sur des solutions moralisantes (par exemple, la communion plus fréquente pour régler la « question sociale ») plutôt qu'institutionnelles. Catholique, elle reposait sur des postulats, tirés pour la plupart de la philosophie thomiste, qui réiffaient l'ordre social — comme celui qui faisait de la hiérarchie une réalité naturelle et fonctionnelle, ou celui qui faisait de l'autorité le principe de l'organisation sociale. Pratiquée dans un contexte difficile et par des amateurs, elle n'a laissé que des recherches dispersées dans des revues empoussiérées et des analyses qui reposent sur de maigres statistiques tirées de sources parfois contestables. Engagée dans la défense de la « race » et des « opprimés », elle a été l'adjuvante de doctrines nationalistes et corporatistes, les unes compromises avec le racisme latent

37. *Le problème industriel au Canada français* (Montréal, Secrétariat général de l'ACJC, 1922), 19-29. Pierre Trépanier a publié un article sur une autre enquête de l'ACJC, celle-là consacrée aux étudiants des universités, « Un projet d'enquête sur la jeunesse universitaire (1913) », *Les Cahiers des Dix*, 54 (2000) : 138-169.

de cette période (antisémitisme et xénophobie) et les autres avec les gouvernements fascistes européens (de Mussolini ou de Salazar). Quittant souvent le domaine de la science pour camper sur celui de la « propagande », comme on le disait autrefois, elle faisait de la diffusion de la pensée sociale de l'Église une priorité plus importante que la collecte des faits. Cette tendance au militantisme lui faisait sauter directement aux conclusions et biaiser les questions de ses questionnaires de manière à les accorder à ses idées préconçues.

Cette tendance ira en s'accroissant lorsque l'engagement social des premiers temps s'estompera avec la radicalisation du discours nationaliste qui a suivi la crise de la conscription. Dans les années 1920, l'Association se donnait pour but « d'opérer le groupement des jeunes Canadiens-Français et de les préparer à une vie efficacement militante pour le bien de la religion et de la patrie<sup>38</sup> » en préservant la pureté des mœurs des habitants de l'influence avilissante et dégradante du monde anglais et protestant. Elle tentait d'éveiller l'intérêt de ceux qui croyaient « au catholicisme et à son efficacité universelle pour le bien des individus et des sociétés, à la race canadienne-française et à sa mission providentielle ; à ceux qui ont conscience des dangers que courent notre foi catholique et notre race canadienne-française<sup>39</sup> ». À compter de ce moment, la « question sociale » ne sera plus dégagée et analysée comme une question en soi dans les cercles du mouvement comme dans les pages du *Semeur*, mais presque exclusivement en rapport avec la « question nationale ».

Lionel Groulx, par exemple, avait commencé sa carrière d'essayiste par la publication d'une première brochure intitulée « L'éducation de la volonté en vue du devoir social<sup>40</sup> », elle-même précédée de deux articles sur « La préparation au rôle social<sup>41</sup> ». Afin de convaincre le clergé de fonder des cercles de l'ACJC dans chaque paroisse rurale, il avait même conçu l'idée, au cours d'un séjour en Europe (1907-1908), d'écrire un « roman social » qui aurait raconté l'histoire d'un jeune prêtre tentant de fonder un cercle d'ACJC. Mais, chez Groulx, la nécessité d'une formation sociale conduisait à insister sur la formation nationale et sur la défense de la nation contre les puissances économiques étrangères qui la menaçaient. Il s'intéressait aux

38. *L'Association catholique de la jeunesse canadienne-française. Statuts généraux* (Montréal, Secrétariat général de l'ACJC, 1920), 24, quatrième édition.

39. *Id.*, 24.

40. Lionel Groulx, « L'éducation de la volonté en vue du devoir social » (Montréal, s.e., 1906).

41. Lionel Groulx, « Préparation au rôle social », *Le Semeur*, 3 (novembre 1905) : 52-59 ; et « La nécessité de la formation sociale », *Le Semeur*, 6 (février 1906) : 109-114.

sciences sociales dans la mesure où elles permettaient de mieux comprendre la réalité du milieu national. « Le jour n'est peut-être pas bien éloigné, écrivait-il, où la science sociale aura chez nous comme en d'autres pays de nombreux et fervents adeptes. » Car, Groulx d'enchaîner : « Des questions surgissent chaque jour dans notre vie nationale qui imposeront de plus en plus les études sociologiques aux travailleurs intellectuels<sup>42</sup>. » Groulx insistait en somme sur le devoir de s'attacher aux études sociales afin de recueillir « une connaissance plus intelligente des facultés de la race, les orientations qu'il faut leur donner, celles dont il faut se garder pour ne pas compromettre le développement progressif et régulier du caractère national ».

Cette vision des choses prédominera dans les milieux intellectuels jusqu'aux années 1930<sup>43</sup>. Ainsi les thèmes abordés par le mouvement étaient d'abord nationalistes, ensuite religieux, rarement exclusivement sociaux : le sort des minorités francophones hors Québec, le bilinguisme du gouvernement central et l'impérialisme britannique formaient l'essentiel de ses préoccupations, bien que les questions de l'immigration, en particulier des Juifs, de la réforme de l'éducation et du développement industriel n'aient jamais été oubliées. Le catholicisme intégral du *Semeur* prenait de plus en plus la forme d'un combat agressif contre les éléments subversifs surgissant à l'extérieur du groupe national (communisme, franc-maçonnerie ou protestantisme), de même qu'à l'intérieur de celui-ci (veulerie, abdication, bonne-ententisme).

La revue adopte un ton d'ange exterminateur avec des vues apocalyptiques. Les périls qui menacent notre société n'ont plus de proportions : immigration gigantesque, révolution économique imminente, recrudescence active et sournoise de l'esprit révolutionnaire et maçonnique, indifférence religieuse, corruption recrudescente des mœurs et des plaies sociales, modernisme irrégulier, influence profondément délétère de la littérature, du libéralisme, du socialisme<sup>44</sup>.

L'équilibre précaire entre les trois composantes idéologiques de l'ACJC, le national, le spirituel et le social, avait cédé devant la poussée nationaliste des années 1920 et 1930 : la nation avait reçu une mission providentielle

42. Lionel Groulx, cité par Giselle Huot, Juliette Lalonde-Rémillard et Pierre Trépanier dans Lionel Groulx, *Correspondance (1894-1967)*, 2 : 1906-1909 (Montréal, Fides, 1989), 52.

43. Lorsque Lionel Groulx résume vingt ans d'histoire de l'ACJC, il effleure à peine la « question sociale », insistant presque exclusivement sur l'apostolat surnaturel et le patriotisme. Lionel Groulx, « Les vingt ans de l'A.C.J.C. », *L'Action française*, 11 (juin 1924) : 360-372.

44. Laurier Renaud, « La fondation de l'A.C.J.C. », *op. cit.*, 188.

d'apostolat catholique en Amérique du Nord qui faisait d'elle la gardienne des plus hautes valeurs morales; c'est donc elle qu'il fallait d'abord protéger; c'est seulement de manière incidente que son relèvement engageait celui de la classe ouvrière, majoritairement canadienne-française, exploitée par le capital étranger.

### L'ACTION CATHOLIQUE SPÉCIALISÉE

Avec l'avènement de Pie XI (1922), en rupture partielle avec le catholicisme conservateur de son prédécesseur, le catholicisme devint plus actif, plus engagé et davantage tourné vers les « questions sociales ». Surnommé par ses biographes le « pape de l'Action catholique », Pie XI a rarement manqué une occasion d'encourager les efforts de ces élites de jeunes, de « ces troupes choisies de catholiques qui se proposent, écrivait-il dans *Il fermo proposito*, de réunir toutes leurs forces vives en vue de combattre par tous les moyens justes et légaux la civilisation antichrétienne, réparer de toutes façons les désordres si graves qui en dérivent, replacer Jésus-Christ dans la famille, l'école et la société ». La Jeunesse ouvrière catholique (JOC) fut fondée dans les années 1920, en Belgique, par l'abbé Cardijn, dans le but de soulager la détresse morale et matérielle des travailleurs. Divisée en sections, munie d'une charte, d'une caisse de secours et d'un journal, l'organisation a rapidement recruté des milliers de jeunes laïcs qui aspiraient à incarner les valeurs du christianisme dans un monde à leurs yeux paganisé, par une attitude à la fois positive (être sensible au « signe des temps ») et prophétique (s'engager dans la critique sociale et être animé d'une « charité dévorante »).

Après avoir rencontré l'abbé Cardijn et avoir étudié la structure de l'Action catholique spécialisée, le père Henry Roy avait créé une première cellule canadienne en 1932. Son initiative s'était répandue comme une traînée de poudre<sup>45</sup>. La montée en force de l'Action catholique spécialisée (ACS) entraîna cependant des frictions avec l'ACJC. Moins craintive de l'interventionnisme étatique et des vertus d'un cosmopolitisme culturel, elle recomposait les solidarités nationales sur la base des clivages entre classes sociales, remplaçait l'utopie corporatiste par des réformes social-démocrates et laissait aux laïcs une place accrue dans l'apostolat et l'encadrement social.

45. En 1951, la JAC comptait 627 sections; la JEC, 970 sections féminines, 425 sections masculines et 38 sections mixtes (pour un grand total de 1433 sections); la JOC, 280 sections; la LOC, 224 sections; la JICF, 55 sections, avec chacune ses coopératives, ses commissions, ses camps, ses publications (la JEC en compte sept à elle seule), ses brochures, ses livres, ses écoles de formation, ses services sociaux, etc.

Surtout, du point de vue qui nous concerne, partant du principe qu'il fallait diviser l'apostolat selon les milieux sociaux, l'ACS se décomposait en autant de branches qu'il y a de milieux en société (de là la fondation de la Jeunesse étudiante catholique, de la Jeunesse maritime catholique, de la Jeunesse agricole catholique, de la Jeunesse indépendante catholique, etc.).

D'une part, les mouvements de jeunesse d'ACS se veulent « d'abord et avant tout » des organisations sociales, par opposition aux organisations pieuses ou patriotiques. Ces mouvements « développent, au cours des années d'avant-guerre, un véritable culte du "social" qu'ils identifient comme la sphère d'expertise de leur génération<sup>46</sup> ». Agir en fonction de ce programme, passer de la parole aux actes, cela voulait dire, entre plusieurs initiatives, mettre sur pied différents « services » adaptés aux besoins des divers groupes de la population, tels une aide aux chômeurs, des camps de vacances ou des séances de formation. De manière plus radicale, l'ACS ambitionnait une vaste réforme de la société, un complet renversement de l'ordre libéral afin d'édifier une société plus libre, plus humaine, plus chrétienne, en conformité avec l'enseignement de la philosophie personaliste qui commençait lentement à se répandre au Québec<sup>47</sup>. « Il est question ici de conquête, d'apostolat, et d'un apostolat qui, dépassant l'individuel, tend vers le social, visant la christianisation des masses et des institutions en tant que telles<sup>48</sup>. » Changer le cœur des personnes ne suffisait plus, il s'agissait ni plus ni moins de « faire des chrétiens en refaisant la chrétienté » : d'organiser des syndicats chrétiens, de bâtir des usines chrétiennes, de suivre une politique fidèle aux enseignements pontificaux, etc. Cette volonté d'action, tournée vers la correction des problèmes de la société, s'appuyait sur le principe de la « primauté méthodologique du réel », c'est-à-dire sur une connaissance concrète et détaillée de la réalité humaine que seule, disait-on, pouvait fournir l'enquête sociale et les sessions de formation sociale. C'est ainsi que l'ACS, dans son ambition de transformer les structures de la société<sup>49</sup>, était portée à s'intéresser à la sociologie comme « science du social ».

D'autre part, avec l'Action catholique spécialisée, le cadre de référence cessait d'être la paroisse, et devenait le milieu. Le milieu représentait, pour

46. Louise Bienvenue, « L'impérieuse mission de la jeunesse », *op. cit.*, 19.

47. Jean-Philippe Warren et E.-Martin Meunier, « L'horizon personaliste de la Révolution tranquille », *Société*, 20-21 (été 1999) : 347-448.

48. Ernest Lévesque, prêtre, *Le rôle de l'Action catholique dans la restauration de l'ordre social chrétien*, mémoire de maîtrise, Faculté des sciences sociales, Université Laval, 1945, 44.

49. « Nous devons, sous peine de mort, incarner socialement notre foi », Gérard Pelletier, « Soldats de campagne ou zouaves pontificaux », *Cahiers d'Action catholique*, 74 (octobre 1946) : 60.

les militants, une médiation entre la personne et l'institution, médiation dont les cadres étaient assez stricts (en termes de besoins, activités, mœurs, goûts, aspirations, représentations, etc.) pour définir un cercle d'appartenance. Le terme de classe s'appliquait moins bien que celui de milieu, en ce que celui-ci était conçu en termes culturels et non économiques : le milieu aristocratique, le milieu de la classe moyenne, le milieu rural, le milieu ouvrier, avec chacun sa mentalité, ses habitudes et ses sous-milieus (milieu des typographes, milieu des travailleurs du bâtiment, etc.). Le milieu conditionne l'individu, il le forme dans son moule particulier. Changer l'homme, voulait donc dire changer le milieu dans lequel il vivait ; christianiser le monde, cela voulait dire transformer un milieu corrompé. Selon le mot du chanoine Tiberghien, plutôt que de retirer le poisson de l'eau, le temps était venu de changer l'eau. « L'Action catholique mordra sur le social grâce au milieu. Christianisant le milieu, elle christianisera les masses ; par le milieu, elle pénétrera l'esprit des institutions. Atteignant l'ensemble des milieux, ou chacune des sociétés de la nation, elle touchera la nation elle-même<sup>50</sup>. »

Et l'ambition de réformer les structures de la société, et l'insistance sur le milieu conduisaient donc les militants de l'ACS aux portes de la sociologie comme méthode d'investigation du « social ».

Cette méthode de la spécialisation [de l'ACS] repose tout simplement sur un *fondement sociologique*. Chaque milieu a son tempérament, ses préoccupations qui lui sont propres, ses besoins, ses sentiments, ses aspirations, ses difficultés de vie, ses susceptibilités et ses réflexes. Or la sociologie souligne aussi que le milieu exerce sur l'individu qui y vit une influence profonde, bonne ou mauvaise. Il est des milieux qui pervertissent l'âme. Il est des milieux où les âmes ont tous les moyens de se sanctifier. Donc si l'on veut étendre le règne du Christ sur les âmes et sur la société, il faut donc transformer les milieux sociaux, les christianiser et les organiser de telle sorte que tout y soit utilisé comme moyen de formation à la vie chrétienne et d'épanouissement de vie<sup>51</sup>.

L'existence humaine s'incarne dans un milieu, les hommes ne sont pas des êtres abstraits, mais des êtres concrets, influencés par la famille, la paroisse, l'école, la profession, la culture. Durkheim ne l'a-t-il pas démontré ? N'a-t-il pas fait la preuve du grand conformisme social des hommes ? « Le dogme catholique enseigne la liberté humaine ; mais ce dogme ne signifie pas que l'homme anime tout et toute sa vie sans être jamais influencé ; s'il est une

50. Ernest Lévesque, *op. cit.*, 70.

51. *Ibid.*, 71.

pièce active, il reste aussi rouage engagé dans un ensemble dont il reçoit des influences<sup>52</sup>. » Il existe des conditions de vie qui agissent sur l'esprit des hommes, définissent leurs attitudes, entraînent leur pensée ; il existe surtout un milieu de vie dont les influences (géographiques, historiques, économiques, sociologiques et psychologiques) se manifestent par la morale, la mode ou le langage. Cette influence est « énorme ». Les militants de l'Action catholique ne pouvaient en faire abstraction ; s'ils voulaient une action efficace, incarnée et pratique, ils devaient « de toute nécessité tenir compte de cette influence ».

Il était maintenant du devoir de l'Église de laisser place aux « catholiques sociaux de mieux en mieux formés, scientifiquement et spirituellement, capables, sans négliger le point de vue doctrinal, de voir les choses telles qu'elles sont<sup>53</sup> ». L'apostolat appelait une connaissance minutieuse du milieu. La société n'est pas une réalité abstraite, mais concrète, et l'action, pour avoir des chances d'être efficace, doit lui être adaptée. Celui qui travaillait à l'instauration de l'ordre social chrétien devait connaître les conditions concrètes de son incarnation et les obstacles qui se présentaient à lui. C'est pourquoi l'ACS a su développer une méthode d'observation qui respectait les données concrètes et procédait selon la vertu de prudence chère au père Lévesque. C'est la fameuse méthode « *voir-juger-agir* » qui se développera par la suite en une véritable « méthode d'enquête ». Avant d'agir, il faut pouvoir juger, et pour juger il faut savoir observer la réalité telle qu'elle est, dresser des « enquêtes sociales » (nom que le père Lévesque donnera aux enquêtes conduites à l'École des sciences sociales de Laval) impartiales et objectives, recueillir des données factuelles, s'informer des faits réels et circonstanciés, constater le déroulement des actions dans le milieu, observer par des questionnaires les faits généraux, les influences possibles, se méfier des suppositions et des préjugés, recueillir des faits nombreux et avérés. Les solutions proposées par les membres de l'ACS avaient intérêt à provenir d'une étude détaillée de la situation réelle, telle qu'elle était vécue par les principaux intéressés. Pour les jocistes et les jécistes, les principes abstraits, les règles *a priori* faussaient l'action et la rendaient trop souvent inopérante. Pour connaître le succès, l'action militante devait reposer d'abord sur l'enquête. « Le militant doit se former une *mentalité d'enquête* ;

52. Adrien Malo, « L'influence du milieu », *Nos Cours*, 2,7 (1940-1941).

53. Gérard Lemieux, « Notes sur le mouvement social catholique [canadien-français] », *Chronique sociale de France*, 15,65 (15 septembre 1957) : 473.

être toujours à la recherche d'une âme à *comprendre et à conquérir*; d'une situation à *éclaircir* et améliorer<sup>54</sup>. »

Ces enquêtes étaient simples : la plupart se bornaient par exemple à poser des questions à cinq jeunes et empruntaient l'aspect d'une confrontation d'opinions et d'impressions sur le milieu ou avaient la tournure d'un sondage, exposé en tableaux et graphiques, comme il s'en faisait tant en ces années. Mais toujours, elles cherchaient à faire œuvre scientifique et rationnelle selon la méthode *du voir-juger-agir*.

L'enquête sociale [de la JOCF] se déroule sur une année entière et est clôturée par une semaine d'activités publiques. La réalisation du programme de l'enquête repose, concrètement, sur les chefs d'équipe. Réunies en cercle d'étude, elles analysent diverses situations observées au cours de leur enquête, en discutent à la lumière d'une encyclique, d'un texte de loi ou un article publié dans *Jeunesse ouvrière*, puis décident des actions à entreprendre localement. [...] L'enquête ne saurait donc vivre sans le cercle, affirme-t-on : si l'enquête collecte les matériaux (voir), c'est le cercle qui les analyse (juger) et permet d'ébaucher ensuite d'éventuelles solutions (agir)<sup>55</sup>.

Très librement inspirées de la méthode élaborée par Le Play<sup>56</sup>, les enquêtes menées par les jeunes de l'Action catholique spécialisée avait une tournure méthodique et objective, et ce même si leur caractère grossier leur enlevait beaucoup de leur portée scientifique. « Il suffit de parcourir les programmes d'action pour voir le sérieux avec lequel ils sont faits : échantillonnage, instruments d'analyse, prospective, tout y est, sauf le vocabulaire sophistiqué<sup>57</sup>. »

La préparation des laïcs constituait la meilleure assurance d'une action efficace. L'accent était alors mis sur la compétence (le père Lévesque appelait cela « l'apostolat de la compétence »), et donc sur l'étude et l'expérience, selon l'idée de Bergson « de penser en homme d'action et d'agir en homme de pensée ». La formation intellectuelle des membres de l'Action catholique spécialisée exigeait en quelque sorte des cercles d'études, des écoles d'enseignement et des institutions spécifiques.

54. *La L.O.C. canadienne* (Montréal, Fides, 1947), 202. A noter que la L.O.C., quoiqu'elle participât d'une inspiration et d'une méthode semblables, constituait un mouvement d'adultes et non un mouvement de jeunes.

55. Lucie Piché, *op. cit.*, 491.

56. Jean-Pierre Collin, *La ligue ouvrière catholique canadienne, op. cit.*, 26.

57. Gabriel Clément, « L'Action catholique », *op. cit.*, 303.



Il faut développer ces embryons d'équipes qui existent déjà, en faire des institutions permanentes où se rencontrent fréquemment les penseurs actifs, les prêtres avec les laïcs et les religieux, les contemplatifs avec les sociologues. [...] Est-il téméraire d'espérer qu'un jour les plus savants professeurs se mêleront à l'action directe? On a vu des intellectuels [...] de chez nous, tels [...] le Père Lévesque, se mêler à la pâte sans laisser pour cela la ligne de leur vocation particulière. Et quel réalisme ils ont acquis, quelle aptitude à « penser avec les mains »<sup>58</sup>!

Le nom du père Lévesque n'est pas tombé sous la plume des auteurs jécistes par hasard : celui à qui la fondation de l'École des sciences sociales de Laval est pour toujours associée allait voir venir à lui plusieurs cohortes d'anciens militants de l'Action catholique spécialisée, venus chercher dans son école le complément de culture scientifique qui leur manquait pour poursuivre efficacement leur « apostolat social ».

Le cheminement du père Lévesque<sup>59</sup> est instructif du passage de l'ACJC à l'Action catholique spécialisée, et nous renseigne sur l'évolution des sciences sociales des premières décennies du siècle jusqu'à la période de l'après-guerre. Rappelons qu'étudiant à l'École des frères Maristes de Roberval, les lectures de Lacordaire, Montalembert et Lamennais l'avaient amené à faire sien un certain catholicisme social. Participant aux cercles de l'ACJC de la région de Chicoutimi-Lac-Saint-Jean, dont il fut secrétaire général, il lisait avec attention la revue *Le Semeur*. De son propre aveu, l'ACJC a exercé sur sa vie « une profonde influence, surtout dans le sens de [son] orientation patriotique et sociale<sup>60</sup> ». Il avait alors comme « idole » M<sup>gr</sup> Eugène Lapointe, fondateur du premier syndicat catholique au Québec et personne vivement concernée par les questions sociales. Ce

58. P.-P. Asselin et Gérard pelletier, « Pour une littérature d'Action catholique », *Cahiers d'Action catholique*, 62 (octobre 1945) : 70.

59. Sur le père Lévesque, on lira, outre les nombreux travaux consacrés à l'École des sciences sociales de l'Université Laval : Michael Behiels, « Le père Georges-Henri Lévesque et l'établissement des sciences sociales à Laval, 1938-1955 », *Revue de l'Université d'Ottawa*, 52,3 (juillet-septembre 1982) : 355-376. Yvan Lamonde, « Le père Georges-Henri Lévesque, un homme de la Crise (1933-1950) », dans Yvan Lamonde, *Territoires de la culture québécoise* (Sainte-Foy, Les Presses de l'Université Laval, 1991), 275-292. Jean-Philippe Warren, *Un supplément d'âme. Les intentions primordiales de Fernand Dumont (1947-1970)*, *op. cit.*, 59-78. Georges-Henri Lévesque, « L'établissement d'une Faculté des Sciences sociales à Québec », *Communauté chrétienne*, 12,70 (juillet-août 1973) : 321-330; « Itinéraire sociologique », *Recherches sociographiques*, 15,2-3 (mai-décembre 1974) : 203-211; *Souvenances* (Montréal, La Presse, 1983, 1988), tomes 1 et 2. Robert Parisé, *Georges-Henri Lévesque, père de la renaissance québécoise* (Montréal, Stanké, 1976).

60. Georges-Henri Lévesque, *Entretien*, 20 septembre 1990, cité par Catherine Pomeyrols, *op. cit.*, 216.

fut sur son conseil qu'il lut *Ma vocation sociale* d'Albert de Mun, dans lequel se trouvent des passages sur l'École de la paix sociale de Le Play. C'est à partir de cette chiquenaude initiale qu'il se mit ensuite à dévorer les Encycliques sociales et à méditer « quotidiennement » le *Manuel d'études et d'actions sociales* du père Celas Rutten<sup>61</sup>. À la bibliothèque du parlement d'Ottawa ville où il avait poursuivi ses études, il avait découvert les ouvrages de Le Play (*Les ouvriers européens*, *L'organisation de la famille*, *L'organisation du travail*) et ceux de ses disciples. Les travaux de Henri de Tourville le passionnèrent comme ceux d'un savant authentique dont la démarche était tout entière soumise aux faits et à l'expérience.

Lorsque s'offrit le choix d'une profession au sortir du Séminaire d'Ottawa, ce fut spontanément qu'il demanda à ses supérieurs de l'envoyer en Europe se spécialiser en sciences sociales. Ce projet rejoignait les préoccupations des Dominicains de l'époque, lesquels croyaient que l'évolution socio-économique du Canada entraînait des problèmes qu'il était indispensable de résoudre. Avant de commencer ses cours à l'Université catholique de Lille, ses supérieurs lui avaient préparé un séjour en Belgique<sup>62</sup> auprès du père Rutten, fondateur de l'Action catholique dans son pays. De passage en Belgique peu après la création de l'Action catholique spécialisée, il put participer avec l'abbé Cardyn (qui prendra le temps de lui expliquer lui-même les principes et les techniques d'action du mouvement) aux réunions annuelles de la JOC, rêvant d'implanter cette organisation au Canada, ou du moins d'en promouvoir la cause. « À mon retour au Canada, je voulais à tout prix faire profiter mes jeunes compatriotes des exemples dont j'avais été le témoin là-bas et des leçons que j'y avais apprises [...]. Mais je me suis aperçu que j'avais été devancé : la J.O.C. avait été fondée par les pères oblats, la J.E.C. par les clercs de Sainte-Croix et d'autres encore<sup>63</sup>. » À l'Université catholique de Lille, son directeur de thèse sera Pierre Bayart, ami de Cardyn, auteur d'un manuel sur l'Action catholique spécialisée et un des animateurs du mouvement d'Action catholique français.

Revenu au pays, le père Lévesque ne perdit pas une occasion d'encourager l'Action catholique spécialisée. Il y devinait la triple opportunité pour le clergé de suppléer à son manque d'effectifs, de diviser les tâches

61. Georges-Henri Lévesque, « Itinéraire sociologique », *op. cit.*, 203-221.

62. « [Mes expériences belges] expliquent en partie ce que je suis devenu et ce que j'ai pu réaliser par la suite. Si vous les ignorez, impossible de comprendre le reste de ma vie. », Georges-Henri Lévesque, *Souvenances*, *op. cit.*, 1 : 180.

63. Georges-Henri Lévesque, émission télévisée, cité par Ambroise Lafortune, *Par les chemins d'Ambroise* (Montréal, Leméac, 1983), 78.

de l'apostolat selon les compétences de chaque groupe en l'organisant sur les bases d'un mouvement de masse et de rechristianiser la province selon les conditions et les exigences particulières aux différents milieux humains.

Vraiment, écrivait-il en 1942, en présence d'une pareille forme d'apostolat, il n'est pas exagéré de conclure avec le Pape qu'elle « correspond le mieux aux nécessités de notre temps », qu'elle est « plus efficace que tout autre mode d'action », qu'elle est « nécessaire au-delà de toute mesure », que, sans elle, « ce serait miracle si l'on obtenait quelque résultat pratique et quelque véritable succès », et qu'il faut avoir, enfin, « une confiance extrême » dans son concours pour le renouvellement de la société humaine<sup>64</sup>.

Lévesque ne démentira jamais son enthousiasme des premières années, et suivra avec une attention toute particulière la marche des mouvements d'ACS. Il fut l'un des instigateurs de leur scission d'avec l'ACJC en proposant de compartimenter chacune des associations dans son champ respectif, à l'une le national et à l'autre le religieux<sup>65</sup>. C'est à cette occasion qu'il entrera en conflit avec les tenants de l'ancienne idéologie de l'ACJC et croisera pour la première fois le fer avec Lionel Groulx<sup>66</sup>.

Le père Lévesque ne pensait pas que le simple enrôlement massif des jeunes dans un mouvement social en garantissait immédiatement le succès ; encore ses membres devaient-ils pouvoir compter sur une formation adéquate et des vertus particulières. De ces vertus, la science de la doctrine sociale catholique lui semblait la plus importante, puisque l'action, sous peine de rester inefficace, avait besoin selon lui d'être orientée et éclairée par des principes clairs. « Étudier, parce que, malgré les illusions dont aime à se bercer notre paresse native, malgré les illusions que donnent souvent les faciles enthousiasmes d'un premier zèle, la science sociale chrétienne n'est pas, que je sache, une science infuse, et il ne suffit pas d'être enrôlé

64. Georges-Henri Lévesque, « Catholique es-tu social? », *Cahiers de l'École des Sciences sociales, Politiques et Économiques de Laval*, 4 (1942) : 26-27. À noter que cette conférence avait été précédemment publiée sous le titre révélateur de « L'Action catholique, agent de restauration sociale ». En 1937, le père Lévesque écrivait croire en la « nécessité de l'existence et de l'étude de l'action catholique », Georges-Henri Lévesque, « Cours de l'abbé Desrosiers et du P. Lévesque », *Le Devoir*, 5 novembre 1937, 2.

65. Georges-Henri Lévesque, « Action catholique et Action nationale », *Revue dominicaine*, 47,2 (juillet-août 1941) : 230-337.

66. « Comme elle l'a fait sur tant d'autres jeunes durant des décennies, l'ACJC a exercé sur ma jeunesse une profonde influence, surtout dans le sens de mon orientation patriotique et sociale. J'y étais donc resté vivement attaché. Aussi quel déchirement lorsque, en ces années 30, dans une conjoncture différente, il me fallait diverger d'opinion avec ses dirigeants et ses inspirateurs! », Georges-Henri Lévesque, *Souvenances*, op. cit., 1 : 259.

dans l'Action catholique pour devenir *ipso facto* un sociologue chrétien<sup>67</sup>. » Les encycliques pontificales étant la source de toute action, il fallait, selon son conseil, « étudier, étudier toujours ! », si les laïcs de l'Action catholique spécialisée voulaient œuvrer avec quelque efficacité à la restauration de l'ordre social. À cet égard, il sera un des conférenciers invités aux semaines d'étude sociale de l'ACS à partir des années 1930 et 1940 pour vulgariser les théories politiques et sociales catholiques, en particulier celles qui concernaient l'organisation des entreprises coopératives<sup>68</sup>.

Études, science ? Ne peut-on reconnaître dans ces mots les motivations initiales de la fondation de l'École des sciences sociales de Laval ? « L'Université fait partie intégrante et nécessaire de l'école chrétienne, écrivait le père Delos ; et comment ne retiendrait-elle pas particulièrement l'attention de l'Action catholique ? Celle-ci a pour but de rechristianiser la société ; elle se condamnerait elle-même à l'insuccès si elle négligeait ces foyers de chrétienté que sont les Universités catholiques<sup>69</sup>. » Parce que l'ACS ne cherchait pas seulement à encadrer la communauté des fidèles mais à réformer les structures sociales sur lesquelles reposait la vie humaine, parce qu'elle ne cherchait pas seulement à faire des chrétiens mais à refaire la chrétienté dans l'atmosphère d'une civilisation nouvelle, elle devait s'efforcer de connaître à fond les questions soulevées par le développement de la sphère des loisirs, la démocratisation de la culture, l'essor des agglomérations urbaines, etc. Et comment l'aurait-elle pu sans la maîtrise des méthodes et des savoirs des sciences sociales en général, et de la sociologie en particulier ? Pour ne pas sombrer dans une abstraction impuissante et stérile, l'Action catholique exigeait une formation supérieure adaptée aux conditions de la société contemporaine<sup>70</sup>.

Quand, dans son fameux discours au Palais Moncalm, le cardinal Villeneuve a annoncé sa décision de fonder une École de sciences sociales, il ne faisait guère autre chose que répondre aux vœux pressants du pape Pie XI, lequel avait déclaré, dans une lettre adressée à l'épiscopat américain, « sa conviction que l'avenir demandera aux universités catholiques d'assumer de plus grandes et de plus importantes responsabilités que dans le passé », que les exigences de l'époque présente poussaient les éducateurs

67. Georges-Henri Lévesque, « Catholique es-tu social ? », *op. cit.*, 29.

68. Lucie Piché, *op. cit.*, 493-494.

69. J. T. Delos, « Le problème des Universités catholiques », *La vie intellectuelle*, 62,2 (10 mars 1939) : 271.

70. René Théry, « Université catholique et Action catholique », *La vie intellectuelle*, 62,2 (10 mars 1939) : 272-284.

américains à donner « une attention spéciale aux sciences civiques, sociales et économiques » et que, pour cela, ces derniers feraient pour le mieux s'ils mettaient « sur pied un programme constructif d'action sociale, adapté dans ses détails aux besoins locaux, qui commandera l'admiration et l'approbation de tous les hommes bien pensants ». La fondation, la même année, de l'École des sciences sociales prenait place dans ce mouvement de refonte des universités catholiques. « Motivée par l'anarchie économique et sociale présente, l'École des sciences sociales, Économiques, et Politiques répond à l'appel pressant de l'Église et au besoin d'une rénovation sociale. Par son ambiance, elle communiquera à ses élèves la science et la formation qui feront d'eux une élite nouvelle au service de notre peuple<sup>71</sup>. »

C'est ainsi que Rome incitait les Canadiens français à contribuer à la formation sociale des militants de l'Action catholique par un enseignement supérieur pratique et théorique. « [...] dans les débuts l'AC donna toute l'importance à l'action et se contenta du minimum requis pour l'étude ; mais aujourd'hui que le mouvement est lancé, elle se rend compte, sous la pression des exhortations pontificales, que la préparation intellectuelle doit occuper une plus large place<sup>72</sup>. » Le devoir de compétence, la nécessité pour l'action sociale d'être adaptée aux besoins des populations et aux circonstances, de tracer une ligne de conduite qui ne passe pas par-dessus les faits, poussait l'enseignement religieux et moral vers les sciences, spécialement ces sciences en quête des applications pratiques de la doctrine catholique « en matière de droit naturel, de sociologie, d'économie politique, afin de pouvoir discerner parmi les systèmes et les idées qui circulent ce qui est conforme à la doctrine catholique<sup>73</sup> ». La formation en sciences sociales était devenue un élément du cursus de l'apôtre social<sup>74</sup>.

71. Eugène Buisnière, « Rôle de l'École des Sciences Sociales chez nous », *Hebdo Laval*, 6,6 (18 novembre 1938) : 4.

72. Adrien Malo, « Devoir de la compétence en AC », *Nos Cours*, 1,4 (1939-1940).

73. *Ibid.*

74. À noter que l'année où était fondée l'École des sciences sociales de Laval, ouvrait ses portes à Montréal l'Institut Pie XI dans le but de constituer un programme d'action destiné aux militants catholiques. Rattaché à la Faculté de théologie, il s'y donnait deux cours l'après-midi, trois fois par semaine. Des prêtres, des laïcs, des religieux et « un nombre considérable » de religieuses assistaient à des exposés sur le dogme, la morale, l'Écriture Sainte, l'histoire de l'Église, l'apologétique et la spiritualité, mais surtout, bien entendu, sur la doctrine sociale et l'Action catholique. Les cours du soir étaient suivis par les laïcs. L'affluence était très inégale, allant d'une vingtaine de personnes à quelques centaines, tout dépendant de la popularité du sujet et du renom du conférencier. L'Institut publiait chaque année le résumé des exposés hebdomadaires et organisait un cercle d'études qui se réunissait tous les quinze jours. On y abordait des sujets pra-

Autant l'Église était disposée à encourager les membres des associations d'Action catholique spécialisée à continuer leur formation sociale à l'université, autant ses membres s'y sentaient naturellement enclins. La plupart des étudiants des années 1950 (Guy Rocher, Yves Martin, Fernand Dumont ou Gérald Fortin) ont milité directement ou indirectement au sein des cercles d'Action catholique spécialisée. Par exemple, participant à l'ouvriérisme militant des cercles de la JOC alors qu'il était collégien, Fortin avait entrepris des études en sciences sociales à l'université pour s'armer de moyens afin d'appuyer les revendications du mouvement ouvrier et consolider sa pensée sur les questions économiques et sociales. Quant à Rocher, ancien permanent de la Centrale de la JEC (1943-1947), il avait développé un intérêt pour la sociologie quand il s'était rendu compte de l'insuffisance de sa connaissance concrète de la société où devait s'engager son action militante. « Je souffrais de ce que mon action sociale et celle du mouvement dans lequel j'étais engagé n'étaient fondées, à mes yeux, que sur une connaissance que je trouvais trop imparfaite de la société, de ses composantes, des courants de pensée qui y circulent, des mécanismes du changement social et de l'action historique<sup>75</sup>. » La sociologie, dont le nom évoquait peu de choses pour un jeune étudiant des collèges classiques nourri de grec et de latin, se révélait à lui à travers les lectures des ouvrages des principaux maîtres du mouvement jéciste et des discussions qu'il entamait en Europe avec certains penseurs français proches de l'Action catholique, dont ceux du groupe *Économie et Humanisme*. « C'est à la J.E.C. que j'ai commencé à prendre contact avec les sciences sociales<sup>76</sup>. » S'étant pris d'une curiosité pour la sociologie et ayant entendu parler de l'École des sciences sociales de Laval, Rocher avait décidé de s'y inscrire. Dans son esprit, la sociologie n'était pas cultivée pour elle-même, elle ne l'était que par rapport à un but d'action sociale. Les études servaient de complément à la formation du militant. Rocher espérait ainsi, une fois ses études complétées,

tiques sur l'atelier fermé, l'inflation, l'impôt sur le revenu, l'autonomie provinciale, la taxation des coopératives, les terrains de jeu, etc. Les diplômés se retrouvaient pour la plupart dans les cadres de l'Action catholique. Après 5 ans d'existence difficile et pénible, l'Institut avait réussi à former 12 prêtres, 12 religieux, 70 religieuses, ainsi que 34 laïcs, moitié femmes et moitié hommes, pour un total de 96 diplômés. De 200 qu'il était à la première année, le nombre des élèves était passé à 600, 3 ans plus tard. J. B. Desrosiers, pss, « Ce qu'est et fait l'Institut Pie XI », *Nos Cours*, 6,28 (1944-1945) : 12.

75. Guy Rocher, « Itinéraire sociologique », *Recherches sociographiques*, 15,2-3 (mai-décembre 1974) : 243.

76. Guy Rocher, *Entre les rêves et l'histoire. Entretiens avec Georges Khan* (Montréal, VLB éditeur, 1989), 28.

revenir militer dans les organisations syndicales, les mouvements d'éducation populaire ou les coopératives.

La plupart des élèves inscrits à l'École de Laval attendaient d'elle qu'elle vienne pallier les difficultés éprouvées par la société canadienne-française grâce à une doctrine rationnelle et coordonnée, qu'elle soit un « centre de la pensée sociale » d'où puisse germer une « élite éclairée et dévouée dont la mission sera de diriger la masse en coopérant avec elle ». « Des penseurs et des apôtres, c'est ce que seront les étudiants de l'École [...]. L'École vise en effet la formation intégrale de sociologues chrétiens dont la tâche sera de trouver une solution équitable et satisfaisante aux problèmes les plus épineux<sup>77</sup>. » Le cas du sociologue Fernand Dumont est parlant à ce sujet, lui qui est entré à l'Université Laval au tournant des années 1950 avec la ferme intention de faire de ses études une occasion d'organiser de façon pratique son action militante. Comme l'écrivait son collègue de classe Gérald Fortin, l'étudiant catholique devait, ni plus ni moins, envisager sa « carrière scientifique comme un devoir de rédemption<sup>78</sup> ». Dumont n'hésitait pas à écrire dans le journal de la JEC que le chrétien ne saurait s'absorber dans une lecture édifiante, mais abstraite, que le temps était passé des systèmes et des délectations culturelles bourgeoises, et que, donc, si l'intellectuel chrétien s'instruisait, c'était pour mieux confondre la civilisation libérale. En bref l'intellectuel était un humaniste chrétien à l'école des sciences positives. La recherche de la vérité était indissociable d'un appel à une plus grande charité. L'étude minutieuse du réel servait à résoudre les problèmes des ouvriers, à connaître positivement les populations pour réaliser un plus efficace aménagement des structures sociales, à accomplir une planification davantage avertie des réalités du milieu et une organisation plus démocratique<sup>79</sup>.

## CONCLUSION

La découverte de la « question sociale » par les mouvements d'action jeunesse de la première moitié du siècle a conduit à une appréciation des services que pouvait rendre la sociologie. La réforme de la société sur une base plus chrétienne et la défense de la nation canadienne-française appelaient une étude de la réalité sociale conduite à partir d'enquêtes empiriques et d'analyses concrètes. L'ACJC et l'ACS comprirent l'importance de la sociologie et lui firent une place dans leurs pratiques et leurs discours,

77. *Idem.*

78. Gérald Fortin, « La crèche et la bombe atomique », *Nouvelle abeille*, 4,7 (décembre 1947) : 100.

79. Sur le sujet, lire Jean-Philippe Warren, « L'empirisme de l'École de Laval », *Un supplément d'âme*, *op. cit.*, 49-89.



comme en font foi les travaux publiés et les journées d'étude organisées sur les sujets les plus divers. La fondation de l'École des sciences sociales de l'Université Laval (comme celle de l'École des sciences sociales, économiques et politiques de Montréal en support des semaines sociales) s'inscrit par conséquent en partie dans un mouvement catholique de réforme sociale et nationale dont les mouvements d'action jeunesse constituent une des meilleures illustrations. Le catholicisme social a été au Québec, comme le *Social Gospel* l'a été au Canada anglais, un des véhicules qui a permis la consolidation de la sociologie en tant que discipline universitaire.

L'Église catholique ayant senti que le monde moderne échappait aux formes traditionnelles de prédication et d'encadrement social, ayant compris que le matérialisme croissant formait une force qui la menaçait directement, ayant vu les profondes injustices au sein des sociétés industrielles, avait élaboré un projet de société idéale que les prêtres et les laïcs avaient à charge de réaliser *hic et nunc*. La sociologie était en ce sens un instrument, un moyen d'« adapter » le message de la doctrine sociale catholique aux situations de temps et de lieu, de manière à restaurer le règne du Christ et à redonner à l'Église la place et le rôle qu'elle s'imaginait avoir tenu à l'époque médiévale. La définition de la spiritualité catholique imposait dès lors une attention renouvelée à la « question sociale » et, par voie de conséquence, aux disciplines des sciences de l'Homme, ce qui n'avait guère été le cas auparavant<sup>80</sup> — un homme comme Léon Gérin ayant reçu, avant les influences du catholicisme social, les inspirations du darwinisme social, du scientisme des « petites sciences » et du nationalisme libéral.

L'Action catholique spécialisée reprenait de nombreux traits de l'ACJC. Mouvement officiellement catholique, mouvement de masse, organisation d'encadrement des jeunes, elle entendait elle aussi mener une lutte au libéralisme en s'inspirant des croisades anciennes. Elle s'écartait aussi bien de l'ACJC par un déplacement de la « question nationale » à la « question sociale », et consécutivement de la nation aux classes sociales. C'est un truisme d'affirmer que l'ACJC était très proche du mouvement nationaliste ; les manifestations organisées autour de la figure de Dollard des Ormeaux révèlent à quel point l'Association comptait de disciples de Groulx. L'Action catholique, pour sa part, se préoccupait d'abord du sort de la classe ouvrière, peu importait la nationalité des travailleurs, et por-

80. Des exceptions demeurent, bien entendu, comme celle d'Étienne Parent. Fernand Ouellet, « Étienne Parent et le mouvement du catholicisme social (1848) », *Bulletin des recherches historiques*, 61,3 (juillet-août-septembre 1955) : 99-118.



tait son attention sur la déchristianisation des masses. « La rupture [entre les projécistes et les autres], se consommait le plus souvent autour du constat suivant, fait par la J.E.C. : les masses sont en train de se déchristianiser au Québec<sup>81</sup>. » La perspective de l'ACS, en déplaçant le regard des militants de la « question nationale » à la « question sociale », et de l'américanisation des mœurs à la paganisation des structures sociales, allait porter ce mouvement à s'intéresser encore davantage à la sociologie comme méthode de planification sociale et comme instrument pour établir une société réellement chrétienne. La sociologie allait pouvoir s'inscrire directement dans la « politique fonctionnelle » de l'utopie personnaliste.

L'ACS allait aussi accentuer davantage le caractère empirique des enquêtes menées par les mouvements de jeunes. Le principe de la « primauté méthodologique du réel », basé sur le *voir-juger-agir*, dégageait un sérieux et exigeait un détachement du militantisme le plus explicite qui manquaient aux enquêtes précédentes. Sans rien enlever au mérite des enquêtes de l'ACJC, et tout en admettant un amateurisme des enquêtes de l'ACS, il faut reconnaître que le souci de l'objectivité et de la scientificité est plus grand chez les seconds que chez les premiers, sans doute parce que l'esprit déductiviste de la théologie et de la philosophie dans lequel avaient été éduqués ces enfants des collèges classiques avait du mal à être battu en brèche par le positivisme des sciences sociales naissantes ; mais aussi, et peut-être plus encore, parce que, dans l'esprit des membres des associations catholiques spécialisées, il n'était plus question de se contenter de mots et de rhétoriques « bourgeoises » pour accomplir le *règne du Christ*. Il fallait désormais se situer en deçà des idéologies nationales et politiques (Fernand Dumont, qui changera d'idée plus tard, accusait les idéologies d'être immanquablement des univers « néo-platoniciens ») pour épouser le « monde réel ». Et seuls les faits allaient permettre de connaître, disaient alors jocistes et jécistes, ce « monde réel ». De la « quête d'une doctrine », on passait à la « recherche des faits ».

Enfin, dernière différence entre les deux mouvements, alors que l'ACS allait investir les institutions d'enseignement supérieur (dont l'École des sciences sociales de Laval et l'École des sciences sociales, économiques et politiques de Montréal), l'ACJC allait demeurer proche des institutions de diffusion de la pensée sociale (École sociale populaire et Semaines sociales en particulier). La formation plus poussée que la première donnera en comparaison de la seconde explique en partie l'impression d'un plus grand

81. Guy Cormier, « Les 50 ans d'un mouvement mal aimé », *Le Devoir*, 14 janvier 1978.

professionnalisme, les méthodes et théories enseignées à l'université finissant par passer, sous une forme vulgarisée et populaire, dans tout le mouvement. (Indirectement, il serait juste de relever le conflit théologique entre la Compagnie de Jésus et l'ordre des Dominicains, la première étant liée à la fois à l'ACJC, à l'École sociale populaire et aux semaines sociales, le second proche de l'ACS, et de l'enseignement universitaire des sciences sociales et de la philosophie.)

La « question sociale » (associée directement et explicitement à la « question ouvrière » depuis *Rerum Novarum*, mais interprétée différemment selon que l'on parlait de « la misère imméritée » du prolétariat ou de la « misère imméritée » des Canadiens français) a été l'interrogation à partir de laquelle a surgi le discours sociologique dans la première moitié du siècle après l'irruption de la sociologie leplaysienne de la branche tourvillienne ou orthodoxe. C'est l'Église elle-même, dans son entreprise de « restauration sociale », qui l'a remis à l'honneur. La sociologie lui était nécessaire, mais nécessaire seulement comme instrument, comme simple outil, dans la mesure où cette discipline lui semblait utile pour adapter les Encycliques sociales aux conditions particulières du pays. La science pour la science n'a jamais tenté ni les acéjistes ni les membres de l'ACS. Ceux-ci privilégiaient la « science pour l'action ». Ce sera pour eux le plus grand choc et le plus grand apprentissage que de reconnaître, dans les universités américaines par exemple, la science en soi et pour soi, dans une objectivité positive qui ne pouvait que froisser, sinon carrément s'opposer à leur militantisme catholique. Car, pour les jeunes de l'action catholique, spécialisée ou non, la science était toujours au service d'un groupe ou d'une idée. Il fallait choisir son camp. Ce n'était donc pas les faits qui devaient triompher, mais le principe, mais l'idéal, mais le devoir dont l'enquête n'était après tout que le simple support. C'est en ce sens que l'on peut dire que la sociologie pratiquée par ces groupes n'était pas seulement « proto-sociologique » ou « préscientifique », mais conçue à partir d'un postulat différent de la sociologie contemporaine, celle-ci résolvant la dialectique du jugement de faits et du jugement de valeurs en inversant, dans son impératif opératoire, la solution de la sociologie catholique. C'est pourquoi le plus grand défi des recherches prochaines demeure, sans doute, d'écrire une histoire de la sociologie, et des sciences sociales en général, qui n'oblitére pas la mutation dans l'ordre de la connaissance qu'a consommée le passage de la science doctrinale (traditionaliste et cléricale) à la science de l'après-guerre (humaniste et technocratique), mais qui redonne à la sociologie de l'entre-deux-guerres, malgré tout ce

qui désormais nous sépare d'elle, la place qui lui revient dans une histoire des sciences au Québec. Ce défi est pour une large part encore à relever et il n'est même pas sûr que nous pourrions jamais le relever tout à fait. Il y a là pour l'historien un champ extraordinaire réservé à une réflexion épistémologique d'ensemble sur les critères d'objectivité de sa discipline. Il faudra bien un jour s'y aventurer.